



Conseil économique et social

Distr. générale
15 novembre 2018
Français
Original : espagnol

Commission du développement social

Cinquante-septième session

11-21 février 2019

Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale : thème prioritaire : lutter contre les inégalités et les obstacles à l'inclusion sociale au moyen des politiques budgétaires et salariales et des politiques de protection sociale

Déclaration présentée par Afectividad y Sexualidad, Asociación Civil, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social*

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* La version originale de la présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.



Déclaration

Intégration de la prévention de la violence dans les mesures de protection sociale en vue de la réalisation du Programme 2030

Afectividad y Sexualidad est une association civile constituée le 19 octobre 2001 par un groupe de professionnels désirant faire avancer le développement humain au moyen de l'épanouissement affectif et sexuel. Notre mission est de promouvoir des modes d'éducation axés sur le renforcement des capacités psycho-émotionnelles qui favorisent l'établissement d'une culture de bons traitements, l'idée étant d'assurer l'épanouissement affectif et sexuel de nos bénéficiaires pour leur permettre d'avoir des relations humaines satisfaisantes et d'améliorer leur qualité de vie. Notre équipe, formée par des psychologues cliniciens, des psychologues de l'enseignement, des pédagogues et des spécialistes des questions familiales, collabore avec divers acteurs des secteurs éducatif et culturel pour faire en sorte que les enfants ne soient pas victime de maltraitance ou de violences sexuelles.

En 2015, dans le cadre de l'adoption des objectifs de développement durable, les dirigeants mondiaux se sont engagés à mettre un terme, d'ici à 2030, à toutes les formes de violence dont sont victimes les enfants. En juillet 2016, le Mexique est devenu l'un des quatre premiers pays du monde à rejoindre le Partenariat mondial pour mettre fin à la violence envers les enfants, filles et garçons, et envers les adolescentes et adolescents. Les diverses branches du gouvernement, les autorités à tous les niveaux, les organisations de la société civile, les universités, le secteur privé, les associations religieuses, les médias et les autres acteurs concernés doivent absolument collaborer et coordonner leurs activités pour honorer l'engagement pris.

Le plan d'action adopté par le Mexique dans le cadre du Partenariat mondial ouvre la voie à l'établissement de liens intersectoriels, à l'engagement d'une collaboration entre les acteurs sociaux, les autorités à tous les niveaux, les organisations de la société civile, les universités et les organismes internationaux et à la coordination des activités de mise en œuvre et de suivi des différentes autorités. De plus, il tient compte des divers programmes de protection sociale tels que PROSPERA.

De nombreux acteurs ont déjà uni leurs forces pour éliminer la violence à l'égard des enfants ; des efforts particuliers doivent maintenant être faits pour garantir que les programmes d'inclusion sociale s'accompagnent, dès leur création, de mécanismes visant à prévenir toutes les formes de violence à l'égard des enfants, et ce, dès la petite enfance.

Plusieurs études ont montré qu'investir en faveur de la petite enfance et de la prévention est économiquement plus viable que de lutter contre les différents problèmes sociaux (James J. Heckman, 2008). Il est donc essentiel que les programmes d'inclusion sociale soient axés sur les 1 000 premiers jours de la vie. Des programmes de ce type ont déjà été adoptés par de nombreux pays, mais une grande partie d'entre eux ont pour objet de répondre aux besoins économiques des familles ou de faciliter l'accès des familles aux services publics de santé. En ce qui concerne les enfants, les programmes de protection sociale visent à améliorer l'alimentation pour assurer un développement satisfaisant et à garantir la bonne santé physique des enfants, négligeant les aspects émotionnel et psychologique qui occupent pourtant une place importante dans le développement des enfants.

Il convient de renforcer le bien-être émotionnel des garçons et des filles en faisant le nécessaire pour qu'ils vivent dans un milieu familial où ils sont protégés et à l'abri de la violence, comme énoncé dans la Convention relative aux droits de l'enfant. Cela suppose non seulement de veiller à ce que les besoins essentiels des enfants soient satisfaits et à ce qu'ils ne vivent pas dans la pauvreté, mais aussi de contribuer directement à l'élimination et à la prévention de toutes les formes de violence.

En Amérique latine, il est courant que les parents et les personnes qui s'occupent des enfants aient recours à la violence, qu'ils considèrent comme le seul moyen d'éducation possible du fait que c'est ainsi qu'eux-mêmes ont été élevés. En même temps, la population méconnaît les effets néfastes que la violence peut avoir sur le développement, notamment neurologique, cognitif, interpersonnel, comportemental et socio-émotionnel.

Les enfants victimes de violence sont plus susceptibles que les autres d'adopter un comportement violent vis-à-vis de leurs camarades et des adultes et de faire preuve d'un manque d'empathie, ce qui engendre divers problèmes d'ordre social. Cette tendance est plus marquée dans les communautés qui souffrent de la marginalisation, des inégalités et de la pauvreté.

La perception de la violence qu'a la société ne correspond pas à la réalité. Une étude d'opinion sur la perception de la violence sexuelle à l'égard des enfants au Mexique réalisée par Afectividad y Sexualidad A.C., Lexia Insights Solutions et Netquest en 2016 a montré que 50 % des Mexicains pensaient que la plupart des actes de violence contre des enfants étaient commis par des étrangers, alors qu'en réalité, dans près de 80 % des cas, les agresseurs sont des membres de la famille ou des proches. Or, à l'heure actuelle, la maison familiale incarne la sécurité, bien qu'elle soit le théâtre de violences.

D'après l'étude intitulée « Niños, Niñas, Adolescentes y sus familias » (Garçons, filles, adolescentes, adolescents et leur famille), réalisée par Afectividad y Sexualidad A.C., Lexia Insights Solutions et Netquest en 2018, la mère est la figure familiale qui inspire le plus de confiance et avec laquelle l'enfant entretient la relation la plus profonde. Cela est dû essentiellement au soutien que les mères apportent et dépend fortement de la durée de la cohabitation et de la fréquence des interactions. En revanche, le père est l'un des membres de la famille avec lequel les enfants cohabitent le moins, et son image, à l'inverse de celle de la mère, n'est pas fortement associée à l'affection. C'est également le membre de la famille qui participe le moins aux activités des enfants.

Les systèmes de protection sociale sont indispensables pour améliorer l'environnement dans lequel les filles, les garçons, les adolescentes et les adolescents évoluent ; l'accès aux services, les inégalités et la pauvreté ne sont pas sans incidences sur le foyer et sur le développement des enfants.

Les programmes de protection et d'inclusion sociales doivent prévoir des dispositifs qui permettent aux principales personnes qui s'occupent des enfants de passer du temps en famille et qui encouragent la participation du père à l'éducation des enfants, l'objectif étant de favoriser le renforcement des liens affectifs et des capacités psycho-émotionnelles et, partant, de prévenir la violence et les problèmes sociaux.

Les systèmes et les politiques de protection sociale doivent être axés sur les mères ; cela étant, ils doivent aussi encourager les pères à participer plus directement

à l'éducation de leurs enfants et faire en sorte que les pères disposent de suffisamment de ressources et de temps pour partager le quotidien de leurs enfants.

Le fait d'élever les enfants de manière positive, avec la participation du père, entraînera une diminution des problèmes sociaux. Il importe donc d'investir dans des programmes d'alimentation et de santé qui visent à protéger les enfants dès la petite enfance et de veiller à ce que les parents disposent des ressources nécessaires pour assurer le bon développement de leurs enfants.

En ce qui concerne la violence sexuelle à l'égard des filles et des garçons, il est prouvé que les répercussions de tels actes se prolongeront jusqu'à l'âge adulte si les personnes concernées ne sont pas prises en charge rapidement ; aussi est-il préférable de se consacrer à la prévention plutôt que de tenter d'éliminer les problèmes sociaux.

Dans ce contexte, et compte tenu des contraintes budgétaires, les programmes sociaux doivent être axés sur la promotion de l'éducation positive des enfants et sur le renforcement des capacités selon une approche centrée sur les enfants, l'objectif étant de garantir le respect des droits fondamentaux et le bien-être des enfants.

La protection sociale revêt une importance fondamentale pour la mise en œuvre du Programme 2030, comme cela a été établi dans le document en question. L'élimination de la pauvreté est un facteur déterminant pour la réalisation des différents objectifs de développement durable, en particulier ceux qui touchent directement à la culture de la paix et au développement de l'enfant ; c'est pourquoi il est nécessaire d'élaborer des stratégies, des politiques et des programmes qui appréhendent tous les aspects du problème de manière cohérente.
